



Vivant en france veut divorcer en algerie

Par **amina**, le **14/04/2011** à **11:02**

Bonjour,

voila je suis une algerienne rentree en france en 2006 mariee 2 enfants mon epoux dont la carte de sejours es de 10 ans me menace de rentrer et de divorcer en algerie.

je voudrais savoir svp si on peut une fois divorcer la bas(algerie) rentrer apres en france vue que mes enfants sont nes et scolarises ici en france.

merci